

CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 SEPTEMBRE 2026
LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Article L. 2121-25 du Code général des collectivités territoriales

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit septembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Pascal DOLL, Maire et a délibéré comme suit :

* * * * *

DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES

Travaux – bâtiments – voirie – espaces verts et environnement

Délibération n°1/73 - Adhésion au dispositif EduRénov, programme national pour la rénovation des bâtiments scolaires, éducatifs et sportifs lancé par la Banque des territoires – Approuvée

Urbanisme - Développement économique

Délibération n°2/74 – Avis sur la demande de dérogation au repos dominical de la société NGE Fondations – Construction de la passerelle SNCF Ville-Ville – Approuvée

Sports

Délibération n°3/75 – Adoption d'un règlement intérieur pour la buvette mutualisée du complexe sportif Léo Lagrange – Approuvée

Culture – Évènementiel - Jumelage

Délibération n°4/76 – Adoption d'un règlement intérieur pour la manifestation "Troc et Puces" - Approuvée

Délibération n°5/77 – Adoption d'un règlement intérieur pour la Manifestation "Troc et Puces Enfant" - Approuvée

Finances

Délibération n°6/78 - Subvention exceptionnelle à la Fondation de France, en faveur des communes sinistrées par les incendies survenus lors de la saison estivale 2026 – Approuvée

Délibération n°7/79 - Subvention exceptionnelle en faveur de l'association "Le Souvenir Français" d'Arnouville - Exercice 2026 – Approuvée

Délibération n°8/80 - Décision modificative n°1 - Budget principal - Approuvée

Ressources Humaines

Délibération n°9/81 - Personnel communal - Création de postes permanents à temps complet– Approuvée

Cabinet du Maire

Délibération n° 10/82 – Désignation des représentants de la ville à la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) de la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France – Approuvée